

Revue d'artillerie : paraissant
le 15 de chaque mois

I . Revue d'artillerie : paraissant le 15 de chaque mois. 1905-10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

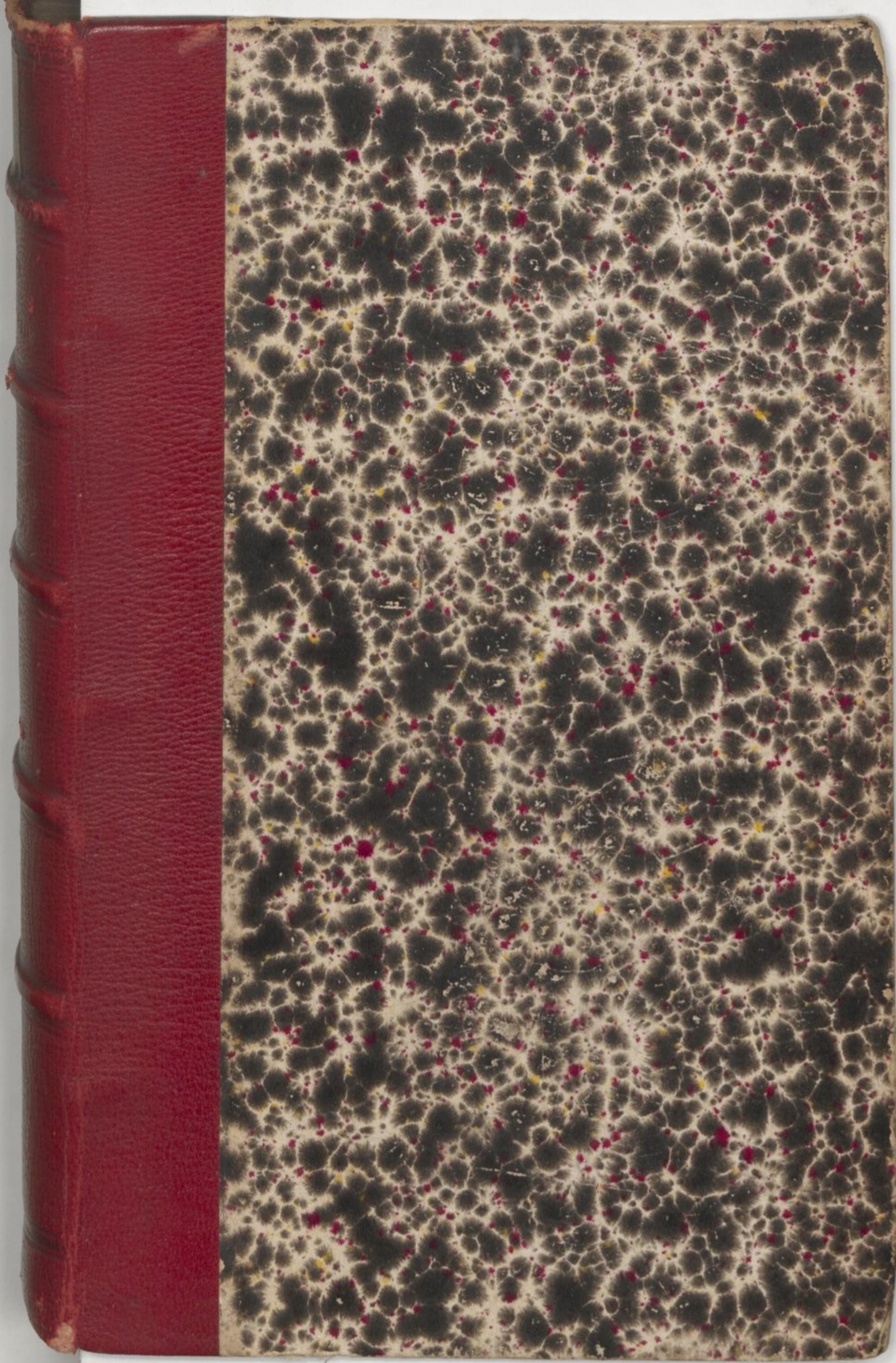
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

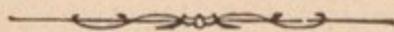
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



Ail 61

REVUE
D'ARTILLERIE

Paraissant le 15 de chaque mois

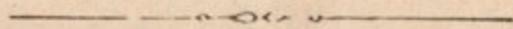


TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE



TOME 67

(Octobre 1905 — Mars 1906)



BERGER-LEVRAULT & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS (6^e)
RUE DES BEAUX-ARTS, 5

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1905

NÉCROLOGIE

M. LE GÉNÉRAL DE BRIGADE LAMBERT

Le général de brigade Lambert, commandant l'artillerie du 9^e corps d'armée, est décédé subitement à Margny-lès-Compiègne (Oise), le 19 septembre 1905.

Né à Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle), le 29 juillet 1845, Lambert (Edmond-Marcel) sert en 1869 comme lieutenant au 7^e d'artillerie et prend part à la guerre de 1870 avec une batterie de ce régiment. Officier d'ordonnance du général Augeraud en 1872, il est promu capitaine en 1873 et choisi peu après comme aide de camp par le général Susanne. Attaché à la direction de Versailles, puis inspecteur des études à l'École polytechnique, il remplit en 1880 les fonctions d'aide de camp auprès du général de Franchessin et plus tard auprès du général Mathieu.

Nommé chef d'escadron en 1886 et major au 13^e, puis commandant de groupe au 12^e, il est chargé en 1889 d'organiser l'instruction militaire à l'École centrale et jusqu'en 1896, sans abandonner son service régimentaire, il se consacre passionnément à cette organisation dont il a fait son œuvre et dont les résultats si féconds sont dus pour la plus grande part à son initiative.

Promu au grade supérieur en 1894 et directeur de l'école d'artillerie de la 19^e brigade, le lieutenant-colonel Lambert revient deux ans plus tard au 12^e régiment qu'il abandonne, comme colonel, en 1898 pour devenir secrétaire du Comité et directeur de la Section technique

de l'artillerie. Il reçoit enfin en 1902 les étoiles de général de brigade et se voit appelé au poste de gouverneur de Maubeuge, puis au commandement de l'artillerie du 9^e corps.

Les honneurs militaires lui ont été rendus à Compiègne et ses obsèques ont eu lieu à Étampes le 22 septembre en présence d'un grand nombre d'officiers de tous grades et d'amis qui avaient tenu à lui rendre ce dernier témoignage d'estime et d'affection. A cette cérémonie, le général Trémeau, commandant le 9^e corps, a adressé au général Lambert un dernier adieu dont nous reproduisons ci-après les principaux passages :

..... Le général Lambert débuta, à sa sortie de l'École d'application, au 7^e régiment d'artillerie, où il fit la campagne de 1870 dans l'armée de Mac-Mahon; à Reichshoffen, à Beaumont, à Bazeilles, il se signala par son énergie et sa capacité de jeune officier d'artillerie. Il est fait prisonnier avec sa batterie entière sur le champ de bataille de Sedan, après avoir épuisé toutes ses munitions.

Rentré en France, il occupe comme capitaine les situations et les emplois les plus divers : dans une direction pour l'armement des forts autour de Paris, à l'École polytechnique comme inspecteur des études, aide de camp à la disposition du président du Comité de l'artillerie, toujours studieux, intelligent, esprit souple et facile.

Major au 13^e, chef d'escadron au 12^e d'artillerie, il témoigne de ses aptitudes au commandement à la tête d'un groupe où il se fait apprécier comme un officier supérieur de grande valeur.

Directeur de l'école de la 19^e brigade, lieutenant-colonel au 12^e, il se tient au courant de tous les progrès réalisés dans une arme qu'il aime passionnément, pour être aussi bon chef de service que bon chef de corps.

En 1898, il est appelé comme colonel à la Section technique de l'artillerie et, secrétaire du Comité de l'artillerie, sous la présidence des généraux Nismes, Gras, Deloye, Balaman, il se fait particulièrement apprécier de tous. Général de brigade quatre ans plus tard, il vient à la tête de la 9^e brigade d'artillerie, dans ce centre de Poitiers où il peut donner libre cours à ses goûts de recherche, à son activité infatigable, se tenant à l'affût de toutes les améliorations et faisant valoir ses belles qualités militaires. Physi-

quement, plein d'activité, de vigueur, d'entrain, passionné pour son arme, d'un caractère ouvert, fin, droit, charmant, nous pouvons dire, par son amabilité, grande puissance de travail personnel et grande facilité d'assimilation, l'autorité du savoir et de l'expérience, avec une obligeance et une complaisance inépuisables qui lui ont valu partout de si nombreuses amitiés; il joignait à tout cela ces vertus familiales si chères à tous les siens qui font la vie aimable et les chagrins moins lourds.

Une grave affection l'avait atteint; il n'en poursuivait pas moins sa route, comme le bon ouvrier qui veut jusqu'au bout accomplir sa tâche et faire son devoir; il emporte la haute estime avec l'affection de ses chefs, de ses subordonnés, de ses très nombreux amis. Qu'il me soit permis d'adresser à sa chère famille, à sa veuve éplorée, à son gendre, à sa fille qu'il adorait, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Général Lambert, vous aviez l'affection de vos amis du 9^e corps, au nom de tous, adieu et au revoir.

Le colonel Saint-Yves, commandant le 20^e régiment, au nom des officiers de la 9^e brigade d'artillerie s'est ensuite exprimé en ces termes :

Permettez-moi de venir, au nom des officiers d'artillerie de Poitiers, apporter sur cette tombe encore ouverte, le tribut de nos cœurs et l'offrande de notre affection à celui que nous avons la douleur de pleurer.

Il faudrait n'avoir jamais eu l'occasion d'approcher le général Lambert, pour ignorer sa bonté, sa bienveillance, son affabilité; il entourait d'une affection égale, délicate et dévouée tous ceux qu'un heureux sort avait placés sous ses ordres; il savait reconforter les courages éprouvés, relever les volontés chancelantes, consoler les espoirs déçus; il se donnait tout entier, sans compter, pour soutenir les intérêts, pour satisfaire les désirs et les espérances de ceux qui s'adressaient à lui; les heureux pour lesquels sonnait une heure de satisfaction ou de joie, trouvaient en lui un écho fidèle et sincère de leur joie et de leur satisfaction.

Que dirai-je de cet intérieur où la bonté, la gaieté et l'esprit de l'époux s'accompagnaient du charme, des délicates et affectueuses attentions de l'épouse? La maison, la chère maison était ouverte à tous et tous aimaient à y fréquenter : ceux qui n'avaient pas encore ou qui n'avaient plus de foyer, parce qu'ils en trouvaient un; ceux qui étaient entourés de famille, parce qu'ils savaient y rencontrer

les agréments et les attraits de réunions pleines de gaieté et d'esprit.

Aujourd'hui, hélas ! la mort, la cruelle mort a tout détruit, tout anéanti. La joie et le bonheur ont été remplacés par les regrets et la douleur.

A celle qui ne peut et ne veut être consolée, nous ne pouvons apporter que l'émotion de notre reconnaissance désolée et la compassion d'une douleur partagée.

Puissent les affections qui l'entourent encore, adoucir la perte de l'affection qui lui avait fait une vie si heureuse et qui va si cruellement lui manquer !

Nous vous avons aimé, mon Général, comme vous nous avez aimés ; vous emportez le meilleur de nos cœurs, et le souvenir de notre affection réciproque nous restera inoubliable.

Mon Général, adieu !

Des voix autorisées ont, sur la tombe entr'ouverte du général Lambert, retracé sa brillante carrière et rendu à sa mémoire l'hommage qui convenait : qu'il soit permis à ceux qui sont restés si longtemps sous ses ordres à la Section technique de l'artillerie de rappeler ici ce qu'il a été pour eux.

Le général Lambert a dirigé la Section technique de 1898 à 1902 : durant ces quatre années, non seulement il a donné la plus vive impulsion aux divers services de cet établissement, mais il a laissé encore à tous les travaux effectués sous sa direction l'empreinte de son bon sens et de la clarté de son esprit.

Doué d'une volonté très ferme, qui s'enveloppait des formes les plus bienveillantes, il n'avait jamais besoin d'imposer une autorité qui s'exerçait presque automatiquement, tant il avait su façonner à sa manière de voir toutes les intelligences. Les officiers placés sous ses ordres étaient pour lui des collaborateurs, il était pour eux moins un chef qu'un ami respecté et obéi ; aussi a-t-il laissé dans la maison, si longtemps animée de son activité, un souvenir qui ne périra jamais.
